

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Table des matières

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des opérations	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-10
Annexe aux états financiers	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Downtown Moncton Centre-Ville Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état des opérations, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fonds de Downtown Moncton Centre-Ville Inc. au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, suite

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fiducie à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Thiel Greene

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Moncton, Nouveau Brunswick
Le 19 mars 2019

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Bilan

31 décembre

	2018	2017
Actifs		
Actifs à court terme:		
Encaisse	118 256 \$	113 349 \$
Comptes débiteurs (note 3)	39 528	48 588
Frais payés d'avance	597	597
	158 381	162 534
Immobilisations (note 4)	127 196	129 649
Encaisse affecté (note 5)	271 132	241 985
	556 709 \$	534 168 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs à payer	22 332 \$	18 948 \$
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	23 632	42 303
	45 964	61 251
Actifs nets		
Non affecté	112 417	101 283
Investi en immobilisations	127 196	129 649
Affecté à l'interne (note 5)	271 132	241 985
	510 745	472 917
	556 709 \$	534 168 \$

Engagements (note 6)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil :

Directeur

Directeur

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2018			2017	
	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté à l'interne	Total	Total
Solde, début de l'exercice	101 283 \$	129 649 \$	241 985 \$	472 917 \$	430 251 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	63 045	(29 364)	4 147	37 828	42 666
Investis en immobilisations	(26 911)	26 911	-	-	-
Transfert au fond affecté à l'interne	(25 000)	-	25 000	-	-
Solde, fin de l'exercice	112 417	127 196 \$	271 132 \$	510 745 \$	472 917 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des opérations

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2018 Budget	2018 Réal	2017 Réal
Revenus :			
Prélèvement spécial	749 518 \$	751 663 \$	755 128 \$
Revenus des programmes (annexe 1)	76 183	86 826	86 686
Intérêts créditeurs	4 000	7 065	5 781
Disposition sur vente d'immobilisation	-	-	(2 752)
	829 701	845 554	844 843
Dépenses:			
Services aux membres (annexe 2)	404 900	404 370	413 394
Amortissement	20 000	29 364	26 569
Provision pour mauvaises créances (rétabli)	1 000	232	(4 237)
Réunions et accueil	13 000	19 948	14 252
Bureau	49 000	36 096	40 587
Honoraires professionnels	15 015	27 026	20 539
Loyer	31 000	31 970	32 303
Salaires et avantages sociaux	242 500	239 994	238 066
Téléphone, cellulaire et télécopieur	8 000	7 638	8 701
Voyages et conférences	18 000	11 088	12 003
	802 415	807 726	802 177
Excédent des revenus sur les dépenses	27 286 \$	37 828 \$	42 666 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2018	2017
Fonds fournis par (utilisé pour) :		
Activités de fonctionnement :		
Excédents des revenus sur les dépenses	37 828 \$	42 666 \$
Items n'incluant pas l'encaisse :		
Amortissements	29 364	26 569
Disposition sur vente d'immobilisation	-	2 752
	67 192	71 987
Variation aux fonds de roulement d'exploitation hors caisse :		
Comptes débiteurs	9 060	(3 781)
Comptes créditeurs et charges à payer	3 384	(8 894)
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	(18 671)	(13 872)
Déductions salariales payables	-	(8 557)
	60 965	36 883
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(26 911)	(51 958)
Augmentation de l'encaisse affectée	(29 147)	(28 316)
	(56 058)	(80 274)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	4 907	(43 391)
Encaisse, début de l'exercice	113 349	156 740
Encaisse, fin de l'exercice	118 256 \$	113 349 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

1. Détails d'opérations

La Société est l'organisme représentatif des entreprises situées dans la zone d'amélioration des affaires de Moncton, qui comprend les commerçants de la zone d'affaires de la rue Main et de la rue St George. La Société demeure exempte d'impôts sur le revenu tant qu'elle respecte certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables :

(a) Base de présentation :

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Constatations des revenus :

La contribution spéciale, les revenus des programmes et les intérêts créditeurs sont constatés comme revenus dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions reçues aux fins d'immobilisations sont comptabilisées comme une augmentation de l'excédent de capital dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assurée.

(c) Encaisse et équivalent de l'encaisse :

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la Société considère l'argent en espèce et les soldes bancaires, sans dépenses excédentaires, ainsi que les placements temporaires à grande liquidité avec maturité de trois mois ou moins comme des équivalents en argent liquide. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

L'encaisse et l'équivalent de l'encaisse incluent :

Solde avec les banques	118 256 \$
------------------------	------------

(d) Amortissement :

Les taux et la base de l'amortissement appliqués sur les immobilisations sont comme suit :

Actif	Méthode	Taux
Lumières de Noël	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations au parc Robinson	L'amortissement dégressif	20 %
Supports à vélo	L'amortissement dégressif	20 %
Mobiliers et installations	L'amortissement dégressif	20 %
Balayeuse de trottoir	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 %

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 2

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

2. Principales conventions comptables : (suite)

(e) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la présentation des éventualités à la date du bilan ainsi que sur les postes de revenus et de charges pour les exercices présentés. La direction réévalue régulièrement, en fonction des informations disponibles, ses estimations. Les montants importants nécessitant l'utilisation des estimations comprennent: la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile estimée des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

(f) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Dans les exercices subséquents, les actifs financiers échangés dans des marchés actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, avec les gains ou pertes non matérialisés inscrits dans l'état d'opération. Tous autres instruments financiers sont inscrits selon leur coût amortisé, et sont évalués annuellement pour un possible baisse de valeur. Les dépenses de transactions sur l'acquisition, vente, ou émission d'instruments financiers sont inscrites à l'état d'opération lorsqu'ils sont survenus.

3. Comptes débiteurs :

				2018	2017
	Arrérages de 2017 et antérieurs	Arrérages de 2018	Autres débiteurs	Total	Total
Comptes débiteurs	6 393 \$	25 777 \$	8 279 \$	40 449 \$	49 277 \$
Provision pour comptes douteux	(921)	-	-	(921)	(689)
	5 472 \$	25 777 \$	8 279 \$	39 528 \$	48 588 \$

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 3

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

4. Immobilisations :

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Lumières de Noël	364 792 \$	285 424 \$	79 368 \$	68 934 \$
Améliorations au parc Robinson	43 318	41 110	2 208	2 761
Supports à vélo	31 664	20 607	11 057	13 821
Mobiliers et installations	117 703	95 611	22 092	27 615
Améliorations locatives	11 117	10 388	729	1 841
Balayeuse de trottoir	49 767	38 025	11 742	14 677
	618 361 \$	491 165 \$	127 196 \$	129 649 \$

5. Encaisse affecté :

	2018	2017
Affecté pour le Centre multifonctionnel au centre-ville	271 132 \$	241 985 \$

La Société a choisi de mettre à côté un montant afin de financer le centre multifonctionnel au centre-ville.

6. Engagements :

La société s'est engagée à contribuer 3 750 000 \$ en plusieurs versements non consécutifs sur une période n'excédant pas 30 ans, pour couvrir les coûts de construction du Centre multifonctionnel au centre-ville. Au 31 décembre 2018, aucun versement n'a été effectué et le montant total reste dû.

Pour son espace de bureau, la Société a signé un bail de dix (10) ans en novembre 2009 pour le montant annuel de 11 099 \$ plus la part proportionnelle des frais d'exploitation.

Pour son espace de rangement, la Société a signé un bail de cinq (5) ans en décembre 2018 pour un montant mensuel de 2 795 \$ la première année, 2 995 \$ mensuel la deuxième année et 3 295 \$ mensuel pour la troisième jusqu'à la cinquième année.

La Société s'est également engagée à appuyer le programme YMCA ReBrancher avec une contribution de 25 000 \$ en 2019.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 4

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

7. Endettement bancaire :

La Société a une ligne de crédit d'établie d'un maximum de 40 000 \$, avec un taux d'intérêt de 1.25%. La ligne de crédit n'a pas été utilisée jusqu'en date du 31 décembre 2018.

À titre de garantie pour la ligne de crédit, la Société a fait une entente de sécurité générale et de cession de créances.

8. Instruments financiers :

La Société est sujette à divers risques suite à l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit plus de détails sur la magnitude et concentration des risques de la Société au 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte non prévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société sont exposés au risque de crédit incluant les prélèvements dus des propriétaires commerciales. Des montants alloués pour des comptes incertains sont révisés à chaque date de révision des états financiers. La Société a des recevables d'un nombre significatif de propriétaires commerciales, qui diminue le risque associé à la concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité aura de la difficulté à répondre à ses obligations associées avec ses passifs financiers. La Société est sujette à ce risque principalement en ce qui concerne le reçu de fonds des propriétaires commerciales, le gouvernement et autres sources, ainsi que ses comptes créditeurs.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futurs changeront dû aux prix de marché. Le risque du marché comprend le risque de taux d'échange, de taux d'intérêt, et d'autres prix. La Société n'est pas sujette au risque du marché important.

9. Dépendance économique :

Le revenu de prélèvement spécial de la Société dépend de l'approbation de son budget annuel par la Ville de Moncton. Si la Ville de Moncton n'approuve pas ce budget, la Société ne recevra pas le prélèvement spécial, et, dans l'opinion de la gestion, les opérations futures seront douteuses.

10. Chiffres comparatifs :

Les états financiers ont été reclassés, le cas échéant, pour que leur présentation soit conforme à celle utilisée dans l'année en cours. Les modifications n'affectent pas les actifs nets de l'exercice précédent.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Annexe aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018

Annexe des revenus des programmes

Annexe 1

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
Revenus des programmes			
Ville de Moncton			
Exposition de lumières	27 683 \$	27 683 \$	27 683 \$
Entretien du centre-ville	17 000	17 000	17 000
Programme Ambassadeur	25 000	30 000	30 000
	69 683	74 683	74 683
Gouvernement fédéral			
Programmes étudiants d'été	6 500	12 143	12 003
	76 183 \$	86 826 \$	86 686 \$

Annexe de dépenses sur les services aux membres

Annexe 2

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
Services aux membres			
Programmes étudiants d'été	15 000 \$	20 581 \$	20 355 \$
Assemblée annuelle	8 000	7 069	8 462
Programme ReBrancher	25 000	25 000	25 000
Lumières de Noël	60 000	47 244	47 345
Promotions de Noël	15 000	12 396	9 560
Développement du centre-ville	82 400	76 644	97 633
Entretien du centre-ville	75 000	91 072	76 369
Cartes-cadeaux du centre-ville	13 000	12 676	11 771
Publicité générale	19 000	11 147	15 504
Sécurité	25 000	30 019	30 058
Événements spéciaux	35 000	35 412	40 780
Banderole de rue	22 500	25 908	20 623
Site Web	10 000	9 202	9 934
	404 900 \$	404 370 \$	413 394 \$